

Circonscription de Montreuil-sur-Mer

DISPOSITIFS ULIS DES ECOLES

Analyse des projets :

- Rappels
- Éléments observés
- Réflexion à poursuivre: objectifs du dispositif/ Plan d'action / Evaluation
- Proposition d'aide à la rédaction
- Autres exemples

Accompagnement en circonscription

09/01/2018

Le Projet ULIS: rappels

- Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, **en plus** des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, **nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.**
- Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement scolaire **où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves.**
- **Conseil :**
Chaque ULIS repose sur **un projet pédagogique spécifique**, partie intégrante du projet d'établissement. Celui-ci doit permettre la réalisation des objectifs de chaque projet personnalisé de scolarisation.

Analyse des projets ULIS communiqués: éléments observés

- Les textes de cadrage (extraits);
- Présentation de l'établissement;
- Présentation de l'équipe et des partenaires extérieurs;
- Rôle et missions du coordonnateur;
- Rôle et missions de l'AVS;
- Les EDT (coordo, AVS);
- Présentation des élèves du dispositif (âge, classe de référence, parcours antérieur, type de handicap, prises en charge ext;)
- Présentation des troubles et des difficultés qui en découlent;

- Les modalités d'échanges avec les familles;
- Modalités et temps de regroupement/d'inclusion pour les élèves et les disciplines concernées;
- Les modalités d'échanges avec les partenaires;
- Les modalités d'échanges au sein de l'équipe;

I. Analyse de la situation	2
a) Caractéristiques de l'école :	2
b) Caractéristiques du dispositif :	3
c) Partenaires du dispositif	4
II. Profil des élèves :	7
a) Besoins Educatifs Particuliers des élèves de l'ULIS-école et adaptations	7
b) Evaluations diagnostiques des élèves en début d'année	10
III. Modalités d'enseignement pour chaque élève	11
a) Moyens et adaptations mis en œuvre pour les temps d'enseignement en classe de référence	13
b) Moyens mis en œuvre pour les temps d'enseignement en co-intervention	13
c) Modalités des temps d'enseignement en regroupement ULIS	14
IV. Evaluation des élèves	15
Outils :	15
Annexes	16

1	Présentation	1
1.1	Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire.....	1
1.2	L'accueil des élèves avec des Troubles Envahissants du Développement	2
1.3	Des élèves à fonctionnements particuliers.....	2
1.3.1	- Le champ cognitif :.....	2
1.3.2	- Le champ des particularités sensorielles et motrices :.....	3
1.3.3	- Le champ des relations et des interactions sociales :	3
1.3.4	- Le champ de la communication :	4
1.4	Les élèves de l'ULIS école TED du Touquet.....	4
1.5	La coordonnatrice de l'ULIS.....	6
1.6	L'AESH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap).....	6
1.6.1	Rôle auprès des élèves en ULIS, en cour de récréation, en inclusion :.....	6
1.6.2	Rôle auprès de l'équipe éducative (coordonnatrice, enseignants, directeur, parents, partenaires) :.....	7
1.7	Les partenaires.....	7

2	LE PROJET	8
2.1	Bilan du projet de 2016-2017	8
2.2	Axe 1 : Préparer les élèves à l'inclusion scolaire.....	9
2.2.1	Manifestations des troubles envahissants du développement repérés	10
2.2.2	Le projet cirque.....	11
2.2.3	Répondre aux besoins d'apprentissages	12
2.3	L'implantation de l'ULIS dans l'école, dans la commune	16
2.4	Développer les partenariats.....	17
3	BILAN.....	18
	BIBLIOGRAPHIE.....	19

Nom Prénom	Date de naissance	Entrée dans le dispositif	Statut	Classe de référence	Scolarisation en 2016 / 2017
------------	-------------------	---------------------------	--------	---------------------	------------------------------

Nom Prénom	Temps de scolarisation par semaine	Dont prises en charge (SESSAD)	Prises en charge extérieures	Temps périscolaire	Transport
---------------	------------------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------	-----------

7. Présentation des élèves du dispositif

Le tableau ci-dessous cible le profil des élèves mais n'est pas exhaustif. Il faut donc se référer aux PPI des élèves élaborés durant les vacances de Toussaint.

Nom de l'élève	Caractéristiques de son handicap	Conséquences sur sa scolarisation	Adaptations pédagogiques	Compensations <i>(Accompagnant humain, matériel adapté...)</i>
----------------	----------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---

II. Profil des élèves :

a) Besoins Educatifs Particuliers des élèves de l'ULIS-école et adaptations

Nom de l'élève	Besoins éducatifs particuliers : l'enfant a besoin d'une aide ou d'une adaptation pour :	Adaptations pédagogiques dans la classe de référence	Co-interventions Décloisonnements Regroupements en ULIS
----------------	--	--	---

III. Modalités d'enseignement pour chaque élève

En fonction de leurs Besoins Educatifs Particuliers, des résultats aux évaluations diagnostiques et des emplois du temps des enseignants de l'école, les projets individuels des élèves ont pu être rédigés.

Dans le tableau qui suit, sont répertoriées les modalités d'enseignement selon la discipline pour chaque élève.

CR	Classe de Référence
RU	Regroupement en UIIS
CA	Classe d'Accueil (autre que la CR)
+AVS	présence de l'AVSco
co-I	co-intervention du coordonnateur UIIS

DOMAINES D'ENSEIGNEMENT	Modalité		Modalité	Modalité		Modalité	Modalité		Modalité	Modalité		Modalité	Modalité		Modalité	Modalité		Modalité	
	CR	CA		RU/CR	CA		RU/CR	CA		RU/CR	CA		RU/CR	CA		RU/CR	CA		RU/CR
FRANÇAIS	Langage oral	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Lecture et compréhension	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Ecriture	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Étude de la langue	✓		✓	+AVS	RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
MATHÉMATIQUES	Nombres et calcul		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Grandeurs et mesures	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Espace et géométrie	✓	+AVS	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
		✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
EPS	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓	
SCIENTIFICO-TECHNOLOGIE	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓	
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Arts visuels	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Éducation musicale	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Histoire des arts	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
		✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
HISTOIRE GEO	Histoire	co-I		co-I	CM2 co-I	co-I	CM2 co-I		CM2 co-I	co-I	CM2 co-I	co-I	CM2 co-I		CM2 co-I	co-I	CM2 co-I	co-I	CM2 co-I
	Géographie	co-I		co-I	CM2 co-I	co-I	CM2 co-I		CM2 co-I	co-I	CM2 co-I	co-I	CM2 co-I		CM2 co-I	co-I	CM2 co-I	co-I	CM2 co-I
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓	
LV	Écouter et parler	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓
	Lire et écrire	✓		✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓		RU	✓

La communication avec les enseignants des classes de références est essentielle au bon fonctionnement et à l'efficacité du dispositif.

Les modalités de communication sont les suivantes :

modalités de communication	objectifs
2 réunions de coordination par période	- suivi des élèves - mise en place et évolution des emplois du temps des élèves
rencontres informelles (récréations, temps du déjeuner)	réponse aux questions des enseignants
tableau d'affichage	idées d'adaptations possibles en fonction des besoins des élèves
fiche navette	connaissance spécifique des besoins des élèves
emploi du temps de la classe de référence (cf. annexe 1)	connaissance des créneaux hebdomadaires de co-interventions, de temps de regroupements
emplois du temps individuels (cf. annexe 2)	connaissance de l'emploi du temps de chaque élève ULIS : temps de regroupement, temps de co-intervention, décloisonnements, prises en charge extérieures ...
temps de co-intervention	observation des élèves en vue d'apporter des ressources à l'enseignant de classe de référence

❖ Les familles, les familles d'accueil, les foyers

La famille de l'enfant est le partenaire principal de l'équipe éducative pour la réussite de l'élève.

modalités de communication	objectifs
réunion collective de début d'année dans les classes de référence	présenter la classe, son fonctionnement, le dispositif ULIS
réunions individuelles, à la demande des parents, de l'enseignant ou du coordonnateur ULIS	échanger sur le travail ou le comportement d'un élève en cours d'année
cahier de liaison	échange d'informations écrites
Equipe de Suivi de Scolarité (avec les partenaires)	réexamen du GEVASco, bilan sur la scolarité et la mise en place du Projet Personnel de Scolarisation

Avec	L'AVS-Co, l'AVS-i	Les enseignants des classes de références et ou d'accueil	La famille	L'Enseignant Référent	Les partenaires extérieurs
<i>Outil de communication</i>	A l'oral essentiellement, par un cahier de liaison AESH/coordonnatrices.	Période I : A l'oral pendant les récréations pour la collègue de cp/cel, par mail pour les autres collègues.	Réunion de rentrée pour présenter le dispositif. Le cahier de liaison est vérifié	mails	Par mail pour la psychologue scolaire. Avec le SESSAD TSL du Touquet : par mail au moins une fois par

Une réflexion à poursuivre: objectifs du dispositif/ Plan d'action / Evaluation

AVENANT AU PROJET D'ECOLE ULIS 2016/2018				
Stratégies et dispositifs de mise en œuvre	public concerné			Progrès attendus au regard - des indicateurs de départ - des cibles académiques ... (pour chaque objectif un ou plusieurs indicateurs d'évaluation seront déterminés)
	maternelle	C2	C3	
<p>Axe 2 : Développer l'autonomie des élèves Développer l'autonomie au sein des classes d'inclusion, dans différentes matières : mathématiques, sciences, histoire/géographie, EMC, EPS, langue vivante, arts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les outils pour en maîtriser l'utilisation seul. • Développer l'autonomie dans le travail personnel et les différents apprentissages. • Confronter les élèves à des 				<ul style="list-style-type: none"> × <i>Savoir gérer son matériel et son installation en classe.</i> × <i>Savoir se passer de l'aide de l'adulte pour exécuter certaines tâches.</i> × <i>S'investir dans une démarche d'investigation.</i> × <i>Améliorer sa capacité d'attention.</i> × <i>Savoir s'occuper après un travail terminé.</i>

Une fois les PPI rédigés, des objectifs collectifs ont été définis :

1) Au niveau des attitudes :

- Prendre la parole à bon escient,
- Être attentif,
- Estime de soi dévalorisée,
- Ecouter,
- Oser s'exprimer.
- Apprendre à travailler avec ses pairs

2) Le temps et l'espace :

- Se repérer dans la journée, la semaine, le mois, l'année, passé et futur proche,
- Se repérer dans son emploi du temps,
- Se repérer dans un espace connu, inconnu
- S'organiser dans son travail, planifier son travail

3) Des méthodes de travail :

- Comprendre les consignes, les appliquer,
- Prendre des initiatives, se référer à ses outils
- Organiser son travail dans le temps, Planifier son travail

Pour dresser un bilan, la coordonnatrice a compris, en cette première année dans le dispositif, qu'un seul objectif est à atteindre en préalable à tout apprentissage : la sérénité de l'élève. S'il est envahi par ses émotions, il mobilisera toute sa charge mentale à gérer la crise qui couve en lui.

Pour l'année en cours, mes axes de travail seront les suivants :

- préparer les élèves aux inclusions pour qu'elles soient des expériences de vie positives,
- continuer d'implanter le dispositif ULIS au sein de l'école et de la commune,
- développer les partenariats afin de coordonner au mieux les différents projets des parents,

SESSAD et professionnels libéraux.

Une proposition d'aide à la rédaction

II. Trame générale

Cadre	Rôle et mission de l'ULIS
Constats	Descriptif des moyens (Contexte factuel) <ul style="list-style-type: none">- situation- encadrement (coordo, AVSCo, moyens du collège)- partenaires (services et structures)- moyens matériels Besoins relevés (Analyse) <ul style="list-style-type: none">- contexte et projet d'établissement- élèves (nombre et âge, besoins spécifiques : PPS, contraintes de déplacement et horaires, besoins éducatifs et pédagogiques)- relations aux partenaires
Objectifs	Axes de travail retenus : <ul style="list-style-type: none">- Objectifs en lien avec le projet d'établissement- Objectifs complémentaires
Plan d'actions	Mise en œuvre des objectifs Description des moyens spécifiques : <ul style="list-style-type: none">- fonctionnels et partenariaux (modalités d'inclusion, orientation, AVS, relation établissement et collègues, évaluation et LPC, relation famille)- pédagogiques (structures de travail et groupes, méthodologie, choix et supports didactiques, lien programmes et socle commun)- matériels Calendrier prévisionnel
Evaluation	Evaluation des actions conduites, réajustements <ul style="list-style-type: none">- indicateurs, modalités, outils, périodicité ou échéancier- Bilan, évolution
Annexes	Documents d'organisation Emplois du temps, trames de contrats ou projets, projets pédagogiques spécifiques . Documents réglementaires Conventions

D'autres exemples

L'ULIS fait partie intégrante du projet d'établissement. Il est donc important de lier les projets du dispositif avec le projet d'établissement du collège :

AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT	ACTIONS DU DISPOSITIF ULIS
<p><i>Faciliter l'intégration de tous les élèves et les conduire vers la voie de la réussite</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Favoriser les temps d'inclusions pour les jeunes de l'ULIS et la participation aux heures de vie de classe ✘ Ouverture des ateliers du midi, aide aux devoirs, activités du foyer et UNSS au même titre que les autres jeunes ✘ Sensibiliser les autres classes au fonctionnement du dispositif ULIS, et plus généralement au handicap. ✘ Favoriser le dialogue entre les familles et le collègue (rencontres régulières avec l'enseignante coordinatrice) ✘ Travail en co-intervention avec les professeurs du collège ✘ Projets avec le professeur documentaliste
<p><i>Mettre l'ouverture du collège au service de la réussite</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Inciter à la participation à des concours divers (concours, sorties culturelles avec la classe d'inclusion, ...) ✘ Développer un partenariat avec des entreprises, des lieux culturels en lien avec les classes SEGPA ✘ S'ouvrir aux manifestations locales
<p><i>Développer l'autonomie et l'apprentissage de la citoyenneté</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Travail sur le Projet d'Avenir tout au long de la scolarité ✘ Inclusions en atelier technique lorsque cela est possible ✘ Travailler en partenariat avec le professeur documentaliste et la COPSy ✘ Visites d'entreprises, stages

« Un projet d'établissement pour un parcours de réussite »	
Axes du projet d'établissement	Actions pour l'Ulis
« Acquérir des connaissances et des savoir-faire »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer aux jeunes une scolarité adaptée en fonction de leur âge, de leurs capacités, de la nature et de l'importance de leur handicap : projets individualisés ; activités, outils et supports adaptés ➤ développer au mieux leurs capacités cognitives : acquérir les savoirs fondamentaux : Lire – Ecrire – Compter – Communiquer
« Découvrir son environnement et s'ouvrir au monde et à la culture »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ stimuler la curiosité et la créativité pour mieux comprendre son environnement, découvrir de l'universalité de l'homme pour mieux accepter et vivre sa différence, construire son propre projet de vie. ➤ développer les apprentissages culturels et sociaux au sein de projets propres au dispositif Ulis et participer aux projets culturels du collège.
« S'enrichir et s'épanouir pour grandir »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ aider les jeunes de l'Ulis à devenir autonomes au quotidien et à prendre confiance en eux. ➤ proposer des situations d'échange et de partage avec les jeunes du collège.
« Choisir et construire son avenir »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ faire prendre conscience de ses acquis, capacités, potentiels... accepter ses difficultés...et devenir acteurs de ses apprentissages... ➤ réaliser des visites et des stages de découverte des métiers et des domaines d'activités professionnelles ➤ développer des partenariats en rapport avec les

Domaine	Besoins constatés	Objectifs	Outils/moyens
Structuration dans l'espace	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés pour se repérer dans l'espace vécu et représenté -Inquiétude face aux changements de lieux -difficultés pour exprimer le repérage dans l'espace 	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre des repères dans l'espace familial et découvrir d'autres espaces -Développer le repérage dans un espace représenté -Exprimer l'espace (adverbes et vocabulaire) -Représenter l'espace vécu et s'y situer 	<ul style="list-style-type: none"> -Activités de repérage dans le collège et dans l'environnement proche -Activités de repérage à partir de maquettes, de plans... -reportage photographique comme support de l'oral (exposé ...) - jeux d'orientation
Structuration dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés de repérage dans la journée, la semaine, les mois, l'année. -Résistance aux changements, pas d'anticipation -Concepts de base (avant, après, pendant) à travailler 	<ul style="list-style-type: none"> -Se représenter le temps qui passe et s'y repérer. -Anticiper les changements et s'y préparer pour mieux les vivre et les accepter. -Situer les événements les uns par rapport aux autres -Exprimer le temps (verbes, adverbes, vocabulaire) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités spécifiques autour de différents outils : -Les frises du temps, l'année scolaire -Les calendriers mensuels -Les emplois du temps -Les horloges - affichage et trace écrite des activités
Gestion des comportements et règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté relationnelles -Difficultés de gestion des comportements -Questionnement autour des changements liés à la « pré adolescence » -Difficultés de respect des règles de vie dans la classe, au collège 	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre des mots sur les comportements, réactions -Entrer en relation, communiquer avec les autres de façon constructive -Accepter et respecter les règles de vie 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration des règles de vie avec le groupe -lecture et apprentissage du règlement du collège -Temps de débat/discussion autour des comportements - temps de régulation -Temps d'inclusion
Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> -Difficultés pour travailler seul, s'organiser -Manque de confiance en soi -Besoin de l'adulte 	<ul style="list-style-type: none"> -Accepter de mener seul une activité proposée et de ne faire appel à l'adulte que si on en a vraiment besoin -S'organiser pour aller au bout d'une recherche, 	<ul style="list-style-type: none"> - emploi du temps de journée ou 1/2 journée, mise en projet et définition des exigences -Travail autour des consignes écrites. -Mise à disposition d'outils et de matériels de manipulation

L'identification des besoins communs à l'ensemble du groupe permet de dégager des axes de travail qui sous-tendront les projets collectifs.

Difficultés communes à l'ensemble du groupe :

- Un grand manque de confiance en soi
- Un temps de concentration limité ; une attention « fugitive »
- Une disponibilité fluctuante ; une certaine fatigabilité et un rythme mal adapté (trop vite ou trop lentement)
- Une mauvaise acceptation de l'erreur; un sentiment d'échec, d'impuissance
- Peu d'autonomie de travail
- Des difficultés relationnelles
- Des difficultés à respecter les règles communes et à comprendre les consignes
- Des difficultés de mémorisation
- Des difficultés pour faire des liens, transposer leurs acquis
- Des difficultés de communication (de l'inhibition à l'agressivité) et d'expression, un vocabulaire pauvre ou mal utilisé, mauvaise structuration du langage oral

Points d'appui favorables :

- Un désir très fortement exprimé de vivre comme les autres collégiens
- Un vrai désir d'apprendre et d'avancer malgré les difficultés
- Un sentiment de confiance et de reconnaissance envers les adultes qui s'occupent d'eux
- Une certaine capacité de remise en question à partir des remarques de l'adulte
- Un esprit de solidarité et d'entraide au sein du groupe

Axes de travail :

→ Les élèves de l'ULIS, comme les nouveaux arrivants en 6è devront dans un premier temps se construire un **statut de collégien**. Ils devront s'approprier l'espace et les codes sociaux du collège et développer un réseau relationnel structurant.

→ **L'identité des élèves et du groupe ULIS** est à construire au sein du collège et de la communauté éducative. Elle est basée sur le respect de chacun. La présence des élèves de l'Ulis dans les lieux communs, leur participation à la vie du collège ou leur scolarisation dans les classes « ordinaires » doivent conduire à développer leur capacité à s'insérer dans la vie sociale, culturelle et professionnelle. Elle permet à chaque membre de la communauté éducative d'exercer sa citoyenneté (coopération, solidarité, civisme).